



# LES TALENTS DE L'OUTRE-MER



## **CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DES TALENTS DE L'OUTRE-MER Du 23 Janvier 2026 au siège de l'Université Paris Cité DOSSIER DE PRESSE**

Le CASODOM organise le vendredi 23 janvier 2026, dans le cadre prestigieux de la Faculté de médecine historique de Paris, la cérémonie de remise des prix de l'édition 2025 des « Talents de l'Outre-mer », qui sera animée par Karine BASTE, Journaliste.

La manifestation, placée sous le Haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République, a pour but de distinguer les 52 lauréats de la nouvelle promotion des Talents de l'Outre-mer, la onzième depuis le lancement de cette initiative par le CASODOM en 2005.

Nous célébrons donc à l'occasion de cette cérémonie les vingt ans de la création du prix des Talents de l'Outre-mer.

Notre objectif est à la fois de donner de la visibilité aux parcours d'exception des originaires des Outre-mer dans tous les domaines où se manifeste l'intelligence humaine, de les promouvoir en modèles pour notre jeunesse, et aussi de donner à nos concitoyens une image positive des Outre-mer tout en inspirant de la fierté aux Ultramarins.

Les nouveaux lauréats, qui se sont distingués dans tous les domaines où se manifeste l'intelligence humaine, se répartissent en 6 catégories :

- Arts, Culture, Communication,
- Droit, Sciences Po et Gestion publique,
- Médecine et Santé,
- Enseignement supérieur, Recherche,
- Ingénierie, Innovation,
- Entrepreneuriat et Management.

Avec cette promotion, ce sont désormais 428 « Talents » venant de tous nos Outre-mer qui ont été décorés par le CASODOM depuis 2005, et qui constituent une formidable ressource et une réserve de compétences pour le développement de leurs territoires, même si certains lauréats, par nécessité ou par choix personnel, exercent ou exerceront en Hexagone ou à l'étranger.

Par cette manifestation, la seule dédiée à la mise en valeur des Talents de tous les Outre-mer, le CASODOM a voulu à la fois donner une visibilité nationale à ces parcours d'exception, les promouvoir en modèles pour la jeunesse ultramarine, et aussi donner à nos concitoyens une image positive des Outre-mer tout en inspirant de la fierté à leurs originaires.

Ce faisant, le CASODOM, association créée en 1956, la seule à être « reconnue d'utilité publique » dans l'univers associatif des Ultramarins, et qui fête donc son soixante-dixième anniversaire, n'a fait que rester dans la ligne de son objet social qui est de venir en aide, de soutenir et de promouvoir les Ultramarins venus en Hexagone pour étudier, se former, travailler ou se soigner.

Notre association n'a cessé de prendre pendant ces 70 ans de multiples initiatives pour développer ses prestations afin de s'adapter en permanence à l'évolution des besoins.

Nous vous prions de trouver ci-joint les fiches résumées des lauréats.

**Pour visionner l'intégralité de la cérémonie, il suffit de cliquer sur le lien suivant :**

<https://youtube.com/live/-16a6Q62yNU?feature=share>